

## DURÉE MINIMALE DE PÊCHE POUR ESTIMER LE RENDEMENT DE PÊCHE DANS LES ENQUÊTES ITINÉRANTES AUPRÈS DES PÊCHEURS AUX LIGNES. —



Les enquêtes itinérantes auprès des pêcheurs aux lignes fournissent des indications sur des sessions de pêche incomplètes. Dans ce cas, il est recommandé d'estimer le rendement de pêche en effectuant la moyenne des ratios (captures divisées par temps de pêche), calculés pour chaque session de pêche après avoir éliminé les sessions les plus courtes. La durée de pêche minimale pour retenir une session varie suivant la valeur du paramètre à estimer et la précision requise (fixée arbitrairement au niveau d'un coefficient de variation de 30 %). Les captures par unité d'effort de truite fario *Salmo trutta*, sur six parcours à salmonidés répartis à travers la France, sont en moyenne de 1,6 poisson/h. La durée minimale préconisée pour cette espèce est de 15 min. Le même paramètre estimé pour le sandre *Stizostedion lucioperca* et le brochet *Esox lucius*, sur huit parcours répartis à travers la France, prend respectivement la valeur de 0,040 poisson/h et 0,027 poisson/h. La durée minimale préconisée pour ces deux espèces est de 1 h.

**Auteurs du document :** T. CHANGEUX, O. GALLET

**Obtenir le document :** EDP Sciences

**Mots clés :** roving creel survey, angler, catch rate estimation, minimum session duration, enquête itinérante, pêcheurs aux lignes, estimation du rendement de pêche, durée de pêche minimale

**Thème (issu du Text Mining) :** FAUNE, MOT OUTIL

**Date :** 2008-04-01

**Format :** text/xml

**Source :** <https://doi.org/10.1051/kmae:2002052>

**Langue :** Français

**Télécharger les documents :** <https://www.kmae-journal.org/10.1051/kmae:2002052/pdf>

**Permalien :** <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/duree-minimale-de-peche-pour-estimer-le-rendement-de-peche-dans-les-enquetes-itinerantes-aupres-des-0>

Evaluer cette notice: